POUR ST-MARTINVILLE, Attakapas et tous les points intermédiaires sur le Bayou Tèche et la baie. Le bateau à vapeur neuf SARANAK [illegible] JEUDI [illegible]
DARBY & TREMOULET. 21 Ancienne Levée.

POUR LA BALIZE et tous les points intermédiaires. Le vapeur [illegible] J. Martin [illegible] 10 heures [illegible]
A. LABORÉ & Co. 71, Vieille Levée.

Paquebot de la Côte et de Lafourche. Le bateau à vapeur ELISKA, capt J. G. Landry, [illegible] hebdomadaire [illegible] la Nouvelle Orléans [illegible]
BRAUD & LANDRY.

PAQUEBOT DE LAFOURCHE. Le vapeur ST. LANDRY, [illegible] A. Dugas [illegible] et Lafourche [illegible]
J. H. MORRISON & Co.

Paquebot du Bayou Sara [illegible] BELLE CREOLE [illegible]
F. A. CHAMPOMIER.

POUR NEW-YORK. [illegible]
JOHN L. WOODRUFF.

POUR BORDEAUX & NANTES. [illegible]
A. ROUMAGE.

POUR LE HAVRE. [illegible]
L. H. GALE.

POUR LE HAVRE. [illegible]

POUR LE HAVRE. [illegible]
L. H. GALE.

POUR LE HAVRE. [illegible]

POUR LE HAVRE. [illegible]

POUR LE HAVRE. [illegible]

POUR LIVERPOOL. [illegible]

POUR LIVERPOOL. [illegible]

POUR LIVERPOOL. [illegible]

POUR LIVERPOOL. [illegible]

POUR LIVERPOOL. [illegible]

POUR LIVERPOOL. [illegible]

POUR LIVERPOOL. [illegible]

POUR LIVERPOOL. [illegible]

POUR HAMBOURG. [illegible]

POUR PERNAMBUCO OU BAHIA. [illegible]

POUR VALPARAISO. [illegible]

G. W. DUNBAR, [illegible]

LEWIS & BERMUDEZ,
LEWIS & BERMUDEZ,
AVOCATS,
Bureau No. 180, rue Royale.

CHARLES MAURIAN, JULES LAMBERT.
MAURIAN & LAMBERT,
AVOCATS, [illegible]

CHAS. A. BARRIERE,
MARCHAND DE MARCHANDISES
Françaises, Anglaises et Américaines,
No. 20, rue Chartres.

WILLIAM DAVIDSON & Co.
MARCHANDS COMMISSIONNAIRES,
81, rue du Canal.

W. H. SIMMONS,
Marchand Commissionnaire,
44, rue Poydras.

F. F. BOURNOS, Chirurgien Dentiste, rue Conti, [illegible]

JOHN O. WOODRUFF & Co.
[illegible] New York
No 60, rue du Camp.
[illegible] JAMES E. WOODRUFF.

Toiles pour les marchés Mexicains.
REÇU [illegible]
McDOWELL & PECK, 28 Douane.

ÉTOFFES [illegible]
McDOWELL & PECK 28 Douane.

MARCHANDISES [illegible]
McDOWELL & PECK 28 Douane.

REÇU [illegible]
DOMINIQUE LANATA, Rue Jefferson, Nos 9 & 10.

DROGUES ET MÉDICAMENTS.
Le soussigné, droguiste en gros, offre à vendre à des prix modérés un grand assortiment de drogues pour la culture, [illegible] supérieures par les telles que
Garance [illegible]
Groseille sèche et en pâte,
Prussiate de potasse, chromate de
Bleu d'étain, campêche,
Bois de Brésil, do Fernambouc,
Acide sulphurique etc.,
Bouffe à vendre également
Un lot de belle vanille
Du beurre de Cacao,
De la cire blanche en pain de 25 livres
Du miel blanc et un assortiment de produits chimiques et pharmaceutiques, reçus cette année de Londres, de Liverpool et du Nord des États-Unis.
H. BONNABEL.
11fev Rue Tchoupitoulas encoignure Natchez.

AMUSEMENTS.

THEATRE D'ORLEANS.

Jeudi, 4 Mars 1847.
La reprise de
Robert le Diable,
Grand opéra en 5 actes et 7 tableaux, de Meyerbeer.
Mme Léon Javelly (Mlle Wells) remplira le rôle d'Hélèna.
On commencera à 6 heures 1/2.

VENDREDI, 5 MARS 1847.
M. HENRI HERZ
Donnera un quatrième
Concert vocal et instrumental,
dans lequel on entendra Mlle Fleury Joly, Olivier et M. Dubreul.
M. H. HERZ
exécutera un Concerto en 3 parties, avec accompagnement à grand orchestre.
La Marche d'Othello
pour piano et orchestre.
Lucia de Lammermoor,
grande fantaisie pour piano seul.
Le Pré aux Clercs,
grande fantaisie pour piano et orchestre.
Le Concert commencera à 8 heures.
Prix des places [illegible] $1.

GRAND CIRQUE DE L'OUEST,
DE STONE & McCULLUMS.

Après avoir obtenu de grands encouragements des habitants de la Nouvelle-Orléans, les propriétaires de cet [illegible] CIRQUE [illegible] Ferry. [illegible]

PRIX D'ENTRÉE 25 CENTS.

[illegible] MM Rusby et McCoskry. [illegible]

DERNIÈRE SEMAINE!
[illegible]
LA FIN DU MONDE.

La Galerie Nationale, rue St Charles No 13 [illegible] New-York [illegible] CETTE SEMAINE [illegible]

GRANDE EXHIBITION.

UNE superbe galerie de tableaux originaux des grands maîtres, est ouverte depuis lundi dernier [illegible] la salle St Louis [illegible] 10 heures du soir. [illegible]

SALLE DE BAL
DU RAIL ROAD PONTCHARTRAIN
[illegible]

[illegible] DARAN, QUEYROUZE & Co.

Aux Planteurs Sucriers.
CHAUDIÈRES [illegible] WYLIE & EGANA, 52 [illegible]

40 BALLES DE HOUBLONS [illegible] E. GERARD 14 Conti.

13 CAISSES COTON BLANC [illegible] E. GERARD.

DIVERS. A vendre par J. M. CABALLERO, No [illegible]
[illegible] sucre de la Havane, [illegible]
200 caisses sucre, 400 sacs café [illegible]
4 serons indigo Guatimala
5 balles gomme copale du Mexique
12 barils [illegible]
[illegible] cigares véritables Havane.

B. BROWER & Co.
No. 15, rue du Camp, et 84, rue Commune,
FAYENCE & PORCELAINE,
En Gros.
ARTICLES D'AMEUBLEMENT DE MAISON. En détail.
[illegible]

Cent Nègres à vendre.
Hôtel H. Stafford, à l'encoignure des rues Moreau et Esplanade.
RÉCEMMENT arrivés cent jeunes et jolis nègres de la Virginie et du Maryland. [illegible]
JAS. T. BLAKENEY, Agent.
[illegible] Encoig. des rues Moreau et Esplanade.

TAPIS A BON MARCHÉ.
NOUS offrons en vente un grand assortiment de tapis [illegible]
DAMERON, THOMPSON & Co.
No. 26 rue de Chartres et 27, Douane.

GARTHWAITE, PAYAN & Co.
No 10, rue du Canal, Paulding's Rows, entre les rues de la Vieille Levée et Chartres.
Manufacture No 228, Broad-Street, Newark, N. J.
EN outre de leur vaste stock de LINGES FAITS, ils viennent de recevoir par les navires Edgar, Memphis, Tenessee et Atlantic, l'assortiment de LINGES D'AUTOMNE ci-après décrit, qu'ils offrent à vendre pour du comptant seulement, [illegible]
ARTICLES POUR LES HABITANTS: Kersey, Linsey [illegible]
[illegible] PANTALONS [illegible] GILETS DE DESSOUS [illegible]
Les habitants et marchands sont invités à venir examiner notre stock de marchandises avant de faire leurs emplettes.
GARTHWAITE, PAYAN & Co.

Installation à vendre pour cause de départ.
UN établissement situé au centre de la première Municipalité, propre à la distillation et rectification des esprits, offrant une excellente occasion [illegible] S'adresser Post-office, lettre L. No 41.

VENTE AU PRIX COUTANT POUR CAUSE DE LIQUIDATION.
B. O. VIGNAUD,
No. 41, Rue de Chartres.
IMPORTATEUR direct de porcelaine française de tout genre, verrerie de table, unie, moulée et taillée, [illegible]
ARTICLES DE FANTAISIE ET DE MÉNAGE.
B. O. Vignaud, liquidant positivement, offre de grands avantages aux acheteurs. Il invite les marchands, les familles, les propriétaires de restaurants, d'hôtels ou de cafés à venir examiner son grand assortiment, qu'il vend en gros et en détail, au prix coûtant pour du comptant. 8fev

VIN—200 quarts pipes et boucauts Port, Marseille, Malaga, Pique Madère, &c.—Aussi Champagne et St. Julien en paniers et caisses, à vendre par ROBERTS & HALL,
17 fev 73, rue des Magasins.

REMEDES.

AU GRAND DEPOT DU SUD, No. 59, rue Poydras, se trouvent en vente les articles ci-après désignés réputés par les effets satisfaisants qu'ils produisent, à savoir:
La Panacea dite "Longley's Great Western Indian Panacea," garantie pouvoir guérir tous les cas d'asthme, de dyspepsie, d'indigestion, de constipation, &c. et les maux provenant de la bile.—Le Liniment et Baume de la Chine, de Hays, guérissant radicalement les hémorroïdes, internes ou externes.—L'Extrait de Salsepareille de Sands & Comstock, contre tous les maux provenant de l'impureté du sang, du trop grand usage du mercure, etc.—Le Liniment et Elixir de Hewes contre les rhumatismes, la contraction des nerfs et des muscles, les tumeurs, &c.—Le Baume de Cerises sauvages de Wistar et le Sirop d'Œillets du Dr. Bartholomew contre la pulmonie, les affections aux foies, les rhumes, les points de côté, le crachement de sang. Tous ceux qui s'en servent éprouvent les bienfaits de ces remèdes qui, sur cent cas produisent quatre-vingt-dix guérisons —Que l'on s'adresse au No 59, rue Poydras et l'on aura la conviction de l'efficacité de ces remèdes.—Liqueur de Lucine et de Junon, contre l'impuissance, la stérilité, les fleurs blanches et les pertes excessives.—Les Pilules de Vanhambert contre les maladies des femmes, remède souverain du Dr. Stephens contre la migraine.—Le soulagement des femmes enceintes.—La Teinture Indienne pour les cheveux, garantie pouvoir donner aux cheveux une couleur brillante chatain ou noire.—Le Remède du Dr. Spohn pour les maux de tête nerveux ou bilieux. —Le Baume de Colombie, d'Oldridge, non-seulement propre à faire repousser les cheveux, mais aussi à leur donner du brillant et à guérir la teigne, &c.—La Potion de Green contre les fièvres en frissons, produisant son effet sans le secours d'aucune autre médecine.—Un poliss nouvellement composé avec lequel on donne un noir luisant aux poêles et aux tuyaux, ainsi qu'aux voitures; cette couleur se conserve inaltérable pendant toute une année. L'Huile acoustique du Dr. McNair, guérissant radicalement la surdité et tous les maux d'oreilles. Cette huile a rendu l'ouïe à des personnes qui étaient attaquées de surdité depuis dix, quinze et vingt ans.—L'Huile de Noix pour la barbe, supérieure à tout ce dont on fait usage pour se razer.—L'Eau de Cologne de Saunder, et Extrait d'Eau de Floride—Savon à barbe, de toute qualité, et parfumerie en grand assortiment, à des prix à la convenance de tout le monde.
Tous ces articles sont vendus avec la garantie de plaire à ceux qui en achèteront. On les trouve au magasin du "THE ORIGINAL AND GENUINE MAGICAL PAIN EXTRACTOR DE COMSTOCK, No. 59, rue Poydras.
Le VÉRITABLE REMÈDE MAGIQUE guérit les cas de brûlures, les érésypèles, le tic douloureux, les plaies chroniques, les ulcères et toutes les maladies de la peau. Souvenez vous que le véritable Remède Magique se trouve en vente au No 59, rue Poydras. (On en délivrera gratis aux ecclésiastiques.)
GRANDE DÉCOUVERTE.—Remède contre la gonorrhée du Dr. Connel.—Cette mixture ne contient aucune substance malfaisante; loin de là, elle est plus convenable à la constitution qu'aucun autre remède, dont on fait ordinairement usage pour les maladies vénériennes. En vente seulement au No 59, rue Poydras, où l'on remboursera l'argent si l'on n'en est pas satisfait. 15 déc—6m

Les affections de la peau, boutons sur la figure et toutes les éruptions ou maladies provenant de l'impureté du sang, peuvent être guéries par la SALSEPAREILLE DE COMSTOCK, au modique prix de 50 cts la bouteille, ou $4 par douzaine de bouteilles. Il n'existe pas un autre extrait de la salsepareille comparable à celui-ci. Il est plus concentré qu'aucune autre préparation de ce genre. C'est un excellent spécifique pour expulser du sang tout ce qui y existe d'impur; de plus, il donne du ton à l'estomac, facilite la digestion, &c. &c.
Vendu seulement au No 59, rue Poydras. 26jan

SUCRE—32 caisses sucre blanc, en débarquement du brick Tili, de la Havane, à vendre par
TROISGROS & LAMPRE,
1er mars 26, Vieille Levée.

CAFE—280 sacs en débarquement du brick Tili, à vendre par TROISGROS & LAMPRE,
1er mars 26, Vieille Levée.

VIN DE MARSEILLE—59 barriques en débarquement du navire Mary Pleasants, à vendre par AUG MOLIER,
1mars—6f Rue St Louis, 90.

VIN SUPÉRIEUR—16 barriques vin rouge supérieur en débarquement du navire Algoma, de Bordeaux, à vendre par AUGUSTE MOLIER,
1mars rue St Louis, 90.

CHAUSSETTES—500 douzaines chaussettes coton écru, 300 do do coton mixed, 100 do do bleu écru, à vendre par LOISON & SILVESTRE,
1mars 36, rue de Chartres.

BAS BLEUS—1 caisse 100 douzaines bas bleus pour femme, à vendre par
LOISON & SILVESTRE,
1mars 36 rue de Chartres.

FOULARDS—1 caisse 200 pièces foulards assortis, à vendre à bon marché par
LOISON & SILVESTRE,
1mars 36, rue de Chartres.

MERINOS—25 pièces mérinos français, à vendre par LOISON & SILVESTRE,
1mars 36, rue de Chartres.

A VENDRE par le soussigné, en débarquement du navire Mary Pleasant, venant de Marseille, 60 barriques vin rouge Bergasse, 50 paniers d'huile de J. Plagniol.
G. M. LUCAS 30 Bienville.
En magasin
Vins rouges de Bordeaux, quantité ordinaire et au-dessus,
Vins blancs en demi barriques,
Absinthe suisse et kirschwasser, de Sauvageol Boineton & Co.,
Anisette supérieure de Champoon,
Eau-de-vie de preuve, Castillon,
Eau-de-vie fine Champagne, 1er cet. 1825,
Cerises à l'eau de vie, véritable vin de Malère,
Véritable vin d'Oporto,
Vin de Champagne fine grande.
2fev G. M. LUCAS, 30, rue Bienville.

BOTTES, SOULIERS & BRODEQUINS—420 caisses, en débarquement des navires [illegible] à vendre par
R. G. HOBBS 42, Douane.

Bottes, Souliers, Brodequins.
[illegible] caisses, en débarquement du navire SULTANA, venant de Philadelphie, et 96 caisses du navire COLUMBO, venant de Boston [illegible]
G. W. DUNBAR 30 Douane.

BRODEQUINS, Bottes et Souliers [illegible]
FROST & Co. 10 Magasins.

PILULES Ferrugineuses de Vallet [illegible] Pastilles de Vichy [illegible] Sulphate de Quinine [illegible] [illegible]
H. BONNABEL, rue Tchoupitoulas,
24 fev Encoignure Natchez.

COGNAC 4ème preuve—10 demi et 12 quarts [illegible], à vendre par
EUG. ROCHEREAU & Co.,
24 fev 17 et 19 St Louis.

CHAMPAGNE—Marques Oregon & Cantonbe, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co.
17 & 19, St Louis.

VIEUX Cognac supérieur en demi et quarts de pipe, Pb. Godard et Co., Castillon Joë, 1825 et 1835, à vendre par
EUGÈNE ROCHEREAU & Co.
24fev 17 et 19 St Louis.

EN débarquement du navire Mary Pleasants, venant de Marseille:
100 barriques vin rouge de Bergasse; 100 paniers huile d'olive de Plagniol 30 bâles amandes, à vendre par EUGÈNE ROCHEREAU & Co.
24fev 17 et 19 St Louis.

CHAPEAUX—3 caisses chapeaux de soie genre parisien, à vendre par
EUG. ROCHEREAU & Co.,
24fev 17 & 19, rue St Louis.

MOUTARDE—Graine fraîche de moutarde blanche anglaise, à vendre par
2 mars WM DINN, 11 Commune.

SUCRE DE LA HAVANE—127 caisses sucre blanc, 50 do sucre brun, en débarquement du brick T Street, à vendre par
HEPBURN & TURPIN,
2 mars 31 Vieille Levée.

CIGARES DE LA HAVANE—350 milliers, importés et à vendre par
HEPBURN & TURPIN,
2 mars 31 Vieille Levée.

PRUNEAUX—45 caisses, en paubans de 5, 7 et 9 livres, de Bordeaux, à vendre par
HEPBURN & TURPIN,
2 mars 31 Vieille Levée.

ALCOOL—25 barils, alcool 4me preuve, à vendre par HEPBURN & TURPIN,
2 mars 31 Vieille Levée.

MOUSSE—50 balles mousse noire, à vendre par
HEPBURN & TURPIN,
2 mars 31 Vieille Levée.

EPICES—200 colis gingembre en racine, casse poivre de Sumatra, &c., à vendre par
ROBERTS & HALL,
2mars 73, Magasins.

AU PRIX FIXE.
ALFRED MUNROE & Co.
Magasin de linge fait au détail.
No 34, rue des Magasins.
LES acheteurs d'habillements sont invités à visiter notre établissement, où ils trouveront toujours le plus grand assortiment à la Nouvelle-Orléans, et où ils sont sûrs d'acheter chaque article au plus juste prix, sans avoir à marchander et sans crainte d'être trompés. Les articles suivants sont reçus constamment par les paquebots de New York.

Habits.

Habits noir, anglais ou français,	$12 à $25
Lévites, do do do	$12 à $25
Habits et lévites, drap superfin, couleur,	$12 à $20
Paletots, superfin, noir et couleur,	$10 à $20

Pantalons.

Casimir angl., franç., américain, de couleur,	$4 à $7
Casimir noir,	$5 à 8
do do surfin, à côtes,	$5 à 10
do élastique,	$6 à 9
do de couleurs claires,	$5 à 7
Satinet, surfin noir, du bleu,	$2 à $3 50

Gilets.

Satin noir, collet droit, do croisé, do demi croisé, do à châles, nouvelle coupe,	$3 à $5
Casimir de couleur, mêmes façons,	2 à 5
Velours noir, mêmes façons,	5 à 6
Soie de fantaisie, mêmes façons,	5 à 8
Satin et soie, à raies, mêmes façons,	$3 à 4 50

Le tout à prix fixe.
ALFRED MUNROE & Co,
11 fev—30f No 34, Magasins.

FROMAGE—125 caisses d'excellente qualité, en débarquement du steamer Mountaineer, à vendre par Wm H SIMMONS,
16fev 44, Poydras.

CAFE de la Havane—200 sacs, en magasin, à vendre par RAYMOND CAHUZAC,
16fev 34, rue Vieille Levée.

BRODEQUINS RUSSES, Chapeaux, communs pour plantation, à vendre par
27 fev FROST & Co, 16 Magasins.

FONDS DE LA BANQUE DES CITOYENS, en sommes à la convenance des acheteurs, à vendre par LEOPOLD JEANNET,
27 fev—4 22 rue St Louis.

CHAPEAUX CIRÉS—10 caisses venant d'arriver et à vendre par FROST & Co,
16 fev 10, Magasins.

SUCRE Havane—39 caisses sucre blanc, en magasin et à vendre par
Wm. H SIMMONS,
16fev 44, Poydras.

CHAPEAUX de palmier et Mexicains—Venant d'être reçus par le brick Gulnare, à vendre par FROST & Co,
20 fev 10, Magasins.

PATE PECTORALE DE REGNAULD aîné, do de mou de veau de Dégenetais, Le soussigné ayant reçu une agence pour la vente de ces deux préparations médicinales, offre de les vendre en gros à des prix réduits.
18 fev H BONNABEL, rue Tchoupitoulas.

EAU DE-VIE & GENIEVRE—Cognac en demi pipes, et genièvre des marques de l'ancre et du verre, en pipes, à vendre en magasin, par
VANCE & LEPPER,
24, Bienville.

REÇU par les derniers arrivages du Havre:
Robes brodées, blanches et en couleur;
Mousselines brodées pour robes.
Jeux de rideaux brodés;
Idem en pièces, damassés en pièces;
Guinghams, etc. etc.
A vendre par FS PERRET,
10 fev 48 rue Bienville.

SUCRE—121 caisses sucre brun, en débarquement de la barque Elliott, de la Havane, à vendre par
TROISGROS & LAMPRE,
26fev 26, Vieille Levée.

COLLEGE St-TAMMANY,
A MANDEVILLE (Louisiane).
CETTE Institution sera ouverte pour la réception des élèves, le lundi, 1er mars prochain. Les nouveaux arrangements qui ont été pris doivent faire préférer ce Collége à beaucoup de parents pour surveiller l'éducation de leurs enfans dans leur État natal; parmi les avantages qu'il offre est celui de deux Bibliothèques, l'une destinée aux adultes, et l'autre aux plus jeunes enfans, pour le temps de leur récréation, contenant chacune des livres instructifs, revues et recueils à la portée de la classe à laquelle ils sont destinés. Une liste des amis de l'éducation qui ont mis à même d'offrir à la jeunesse studieuse ces collections, et l'appareil de physique nécessaire aux études et expériences élémentaires, est déposée dans la Bibliothèque. Les personnes, dont les noms suivent, composent le comité d'inspection du Collége. Il est inutile d'en dire davantage sur la conduite, l'ordre et l'administration de l'instruction sous leur patronage.
Son Exc le Gouverneur Isaac Johnson,
L'Hon. Trasimond Landry, Lieutenant-Gouvern.
L'Hon. Charles Gayarré Secrétaire d'Etat,
Le Gen. Joseph Walker, Trésorier de l'Etat,
L'Hon. A. B Crossman, Maire de la ville,

Le juge Richardson,	MM. Glendy Burke,
Le col. Maunsel White,	John M Bell,
Le juge Jones,	Martin G Penn
Le juge Geo. C McWhorter,	C Ratcliff,
Le général Lacoste,	Chs Dimond,
Le Dr Walter Brashear,	L. Lesassier,
L'Hon. Pierre Porche,	J J Morgan,
L'Hon. T. N Carrigan,	C Barton
B N Fortier	W L Hodge.

Le succès de cette institution est pour moi un devoir impérieux envers le comité de l'inspection auquel un rapport imprimé de l'état du collége est transmis chaque trimestre.
Les parents n'ont donc pas à craindre de voir leur confiance trompée en plaçant leurs enfans dans le collége St. Tammany; ils pourront en tout temps visiter l'établissement. Je serai en ville les 26, 27 et 28 de ce mois, à l'Hôtel d'Orléans, rue de Chartres, et prendrai charge des élèves qui seront prêts à entrer le 1er mars. EDWARD BARNWELL.
Le prospectus se trouve chez S. Woodall, libraire, No 49 rue du Camp.
Les professeurs et maîtres d'étude sont priés de se tenir prêts le 28 février. 12 fev

BUREAU DE PLACEMENT
POUR LA VILLE ET LA CAMPAGNE,
Gratis pour ceux qui demanderont des employés de toute condition et des manœuvres-journaliers.
LE nouveau bureau de placement établi par M. J. B. CABOS, rue Madison, No. 16, se recommande aux personnes de la classe ouvrière, maîtres et ouvriers, de toute classe, M. Cabos est toujours à même de les pourvoir dans le plus bref délai.
Les propriétaires qui ont besoin de faire bâtir ou de faire réparer leurs propriétés, en s'adressant au dit Bureau, peuvent être mis en rapport avec des entrepreneurs qui leur offriront les marchés les plus avantageux.
Chez M. Cabos, les capitaines de navires et de steamboats, armateurs (ship masters) et les chefs de tous autres établissements trouveront constamment des teneurs de livres, commis de groceries, cuisiniers, maîtres d'hôtel, garçons de salle, barkeepers et servantes; et autres en général.
On y trouvera également des gardiens de jour et de nuit pour marchandises sur la Levée, ou autres par voie de justice, lesquels fourniront des sécurités pour leur probité; plus, des garde malades.
Les étrangers arrivant trouveront au dit bureau l'adresse des maisons où ils seront logés et nourris à bas prix.
Mr. Cabos fournira des apprentis à ceux qui en désireront. En ce moment des ouvriers charpentiers, menuisiers ferblantiers et d'autres états sont demandés au dit bureau ainsi que des ouvrières couturières, servants, gardiennes d'enfants, &c &c.
En outre M. Cabos se charge de vente de propriétés, de location d'esclaves et de maisons, &c.
18nov—an

BOUTEILLES—200 paniers bouteilles vides de Bordeaux, à vendre par
DARAN, QUEYROUZE & Co,
27 fev 11 et 15 St Louis.

VINS de Madère, de Porto—15 barils Madère, 37 do de Sicile, 29 do imitation de Marseille, 24 do Porto, à vendre par
27 fev DARAN, QUEYROUZE & Co.

VINS ROUGES—260 barriques St Julien St Estèphe, St Emilion, Montferrand, 27 do Chateau Bernone, 30 do Haut Brion, 45 do vieux Mernon, 26 demi barriques St Julien et Estèphe, le demi do Margaux Médoc et St Emilion.
100 caisses St Julien et St Estèphe, 60 do vieux Léoville, Château Lafitte, Château Margaux, 50 do Haut Brion, Château Latour, 24 do Château Lafitte et Léoville en demi bouteilles, à vendre par
DARAN, QUEYROUZE & Co,
27 fev 11 et 15, St Louis.

LIQUEURS—48 barils eau-de-vie de New York 1ère preuve, 16 do do 4ème preuve, 10 do de Seignette 4ème preuve, 12 pipes imitation Cognac, 50 barils genièvre de New York, 1ère preuve, 4 pipes imitation de Hollande, 35 barils rhum du Nord, 44 do Louisiane, 8 do Jamaïque, un tierçon vieux rhum, à vendre par
DARAN, QUEYROUSE & Co.
27 fev 11 et 15, St Louis.

150 CAISSES prunes, poires, pêches et abricots à l'eau de vie
190 caisses cerises à l'eau de vie, de Charpin et Chauvet
250 caisses liqueurs assorties, surfines, fines et communes
50 caisses do do de 24 demi bouteilles
120 paniers emgoudel d'Angers, 28 caisses [illegible]
55 caisses marasquino
450 paniers anisette superfine, surfine, fine et commune, en magasin et à vendre par
DARAN, QUEYROUZE & Co.
26 fev 11 et 15, rue St Louis.

CIGARES. En débarquement de la barque Elliott venant de la Havane, les suivants [illegible]
En magasin
[illegible] regalias, prince Albert, Shakspeare, [illegible] Aurore.
[illegible] Shakspeare 15 milliers Conchas, [illegible] à vendre par
DARAN, QUEYROUZE & Co.
27 fev 11 et 15 St Louis.

EAU DE VIE.
12 demi pipes cognac 4me preuve, J. J. Dupuy
12 quarts do do J Dupuy et Co
8 demi pipes fin champagne Otard [illegible]
16 quarts do do
3 demi pipes cognac très vieux
à vendre par DARAN, QUEYROUSE & Co.
6fev No 11 et 15 rue St Louis.

160 barils vin blanc Barsac Sauterne, et Haut Sauterne—35 do do vieux Haut Sauterne et Haut Barsac—140 paniers bouteilles vides avec cachet—200 milliers bouchons pointus surfins—150 milliers bons [illegible] pointus fins, pur fins et superfins—25 barils vinaigre de vin blanc—100 tonneaux [illegible], à vendre par
DARAN, QUEYROUZE & Co.
6 fev rue St Louis, Nos 11 & 15.

Habillements pour le printemps.
LE soussigné vient de recevoir son assortiment de printemps, sur lequel il sollicite l'attention des marchands de la ville et de la campagne. Il se compose de [illegible] habits et de pantalons de [illegible] de casimir [illegible] de fantaisie et Nankin, [illegible] à des conditions libérales par
JOHN BELLOW Jr.
24 fev 9 rue du Canal.

Marchandises Sèches et Habillements.
EN débarquement des navires Genessee, Atlantic, Sultana et Ressore, un grand assortiment de marchandises sèches et habillements adaptés à la saison qui s'approche, convenables pour le commerce de la ville et de la campagne, à vendre pour du comptant ou du papier approuvé, par
JOHN BELLOW Jr.
24 fev 9 rue du Canal.

Marchandises pour Tailleurs.
JOHN BELLOW Jr.
No 9, rue du Canal.
REÇOIT maintenant un superbe assortiment de marchandises pour tailleurs, se composant des articles ci-après:
5 caisses casimir, français dessins variés
5 do do do blanc
4 do do anglais do
3 do casimir d'été article nouveau
3 do drap d'été noir et fantaisie
3 do cachemirettes de couleur
5 do habits d'été à carreaux
Fournitures de tout genre. 24 fev

REÇU par les navires Prairies et Rigs, du Havre et à vendre en gros seulement:
5 caisses chapeaux de paille pour hommes
1 ballot balzorines nouveauté pour robes
1 do organdis et marquise pour robes;
1 do mousseline soie et Barége pour enfans
1 caisse cravates batiste d'Écosse tramée soie nouveauté—1 caisse gants et mitaines filet, longues et courtes,—3 caisses chemises couleur assorties de qualité—2 balles coutil pur fil fantaisie,
2 caisses parapluies soie 30, 32 et 34 pouces
3 do chapeaux et capotes paille nouv. p. femmes
2 do éventails de tous genres;
3 do bretelles tricot assorties et gomme élastique. RAVELET & HUET,
30 jan 35, rue de Chartres, au premier.

DRAPERIE—Reçu par les navires Christophe Co, lomb et Rigs du Havre Une balle drap noir écarlate et extra, et une balle satins noirs pour pantalons, à vendre par LOISON & SILVESTRE,
22fev 36, rue de Chartres.

COUTILS—2 balles coutils, haute nouveauté, à vendre par LOISON & SILVESTRE,
22 fev 36, rue de Chartres.

COUTILS BLANCS—1 balle coutil blanc anglais, à vendre par LOISON & SILVESTRE,
22fev 36, rue de Chartres.

VIN DE MARSEILLE—100 barriques, à vendre par
22 fev P. LONGIS, rue Royale, No 116.

50 BARILS VIN DE MADÈRE, de Marseille, à vendre par P. LONGIS,
22 fev rue Royale, No 116.

100 CAISSES DE LIQUEURS assorties, à vendre par
22 fev P. LONGIS, rue Royale, No 116.

100 QUARTS VIN D'OPORTO, à vendre par P LONGIS,
22 fev rue Royale, No 116.

50 BARILS WHISKEY MONONGAHELA vieux, à vendre par P LONGIS,
22 fev rue Royale, No 116.

2 PIPES VIEUX VIN D'OPORTO, à vendre par P LONGIS,
2 fev rue Royale, No 116.

100 BARRIQUES VIN DE BORDEAUX, tels que Montferrant, St. Estèphe et St Julien,
10 barriques vin Lafitte, 20 do Latour,
50 barils Sauterne Haut Barsac,
50 do vin vieux de Madère
150,000 bouchons bon ordinaire,
4 demi pipes Cognac,
4 quart pipes Campagne brandy,
200 caisses vin de Bordeaux, Haut Brion, Lafitte, Latour et Margaux, à vendre par
22 fev P LONGIS, rue Royale, No 116.

CIGARES—Un assortiment complet de cigares de la Havane, en magasin, et à vendre par
J. M. CABALLERO,
22fev 32, Vieille Levée.

SUCRE HAVANE—En magasin, et à vendre par J. M. CABALLERO,
22fev 32, Vieille Levée.

CAFE HAVANE—Fin vert, en magasin, et à vendre par J. M. CABALLERO,
22fev 32, Vieille Levée.

INDIGO Guatimala—En magasin, et à vendre par J. M. CABALLERO,
22fev 32, Vieille Levée.

GOMME COPALE—5 balles, en magasin, et à vendre par J. M. CABALLERO,
22fev 32, Vieille Levée.

E. RABASSE, C. DENTISTE Français, arrivant de Paris, prévient MM. les habitans qu'il se propose de visiter les habitations depuis la Balize jusqu'à Bayou Sara, des deux côtés du fleuve, afin de leur offrir ses services. Dirige la dentition des enfans et corrige la déviation de leurs dents, orifie et plombe les dents au moyen d'un ciment. Pose depuis une dent jusqu'au dentier complet, et se charge en général de toutes les cures de dentition. 25jan—2m

SACS—2000 nouveaux sacs, à vendre par J. W. STANTON & Co.
11fev Encoig. Magasins et Lafayette.

MAQUEREAUX—300 barils Nos 1, 2 et 3, 300 do du Sud, No 3, 300 do grands maquereaux No 3, à vendre par
11 fev NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier

SUCRE—100 caisses blanc et brun, à vendre par NORCROSS & FOSDICK,
11 fev 40 Gravier.

POIVRE—100 sacs, à vendre par
NORCROSS & FOSDICK,
11 fev 40 Gravier.

CAFE—[illegible] sacs en débarquement du brick P. Soulé, venant de la Havane, à vendre par
TROISGROS & LAMPRE,
15 fev 26, Vieille Levée.

SUCRE HAVANE—En magasin, et à vendre par
J. M. CABALLERO,
16fev 32, Vieille Levée.

LE soussigné a transporté son magasin du No. 81, rue du Canal, au No. 5, rue des Magasins. Il reçoit un grand assortiment de Marchandises, qu'il offre à vendre à des prix très réduits; les acheteurs sont priés de venir examiner:—
Coton Lowell 7/8 et 4/4, dito croisé 7/8, do do bleu, linseys et kerseys, coton écru 3/4 à 12/4, mo leton blanc, dito écru, coton blanc 3/4 à 12/4, flanelle blanche rouge, jaune et verte, dito croisée, dito gaze, dito de Saxe, coton rayé pour chemises de nègres, coutil à matelas, coton et fil 3/4 et 4/4, bontané à carreaux, denims de York, Hamilton, Methuen et Rochester, percale noire, do en couleur, mousseline suisse unie à carreaux et brodée, percale, jaconat, batiste fil, mousseline à rideaux, brochée et brodée, platilles, bretagnes, toile de Paris, dito d'Irlande, dito à draps 5/4 à 12/4, velours coton et soie, nappes et serviettes, toile damassée, nappes en couleurs, damassées, mouchoirs toile, dito batiste dentelle fil et coton.
Mouchoirs soie foulards, mousseline de laine noire, do en couleur, cachemire d'Ecosse, un grand assortiment d'indiennes françaises, anglaises et américaines, serge soie, poult de soie, gros de Naples, satin noir, dito blanc, bas de soie noire et blancs, chaussons do, rubans taffetas et satin, soie à coudre, chaussons écrus, mêlés et blancs, bas coton blancs, écrus, mêlés bleus et noirs, dito blancs, très grands, dito pour enfants, do cachemire, laine, mérinos blancs et noirs, chaussons laine, parasols soie, para, pluies soie, 26 à 32 pouces, do coton, bretelles en soie, gomme élastique et coton, chales en soie, coton et mérinos, jupons en pitre, alpaccas noir, lasting, cachemire, et en bobines d'Alexandrie, Farquharson et Hughes, couvertures vertes, bleues et rouge, do américaines 3 points, dito françaises, Kentucky jeans, satinet bleu et noir, drap de pilote, Aussi, un grand assortiment de draps français et anglais, casimirs fantaisie.
11 sept L. MARCUS.

LES soussignés offrent à vendre, en débarquement des navires Christophe Colomb et Talbot venant du Havre.
Cols mousseline brodés (grande nouveauté),
Mouchoirs batiste fil brodés, à rivière et garnis de dentelle,
Mouchoirs batiste fil, imprimés couleur et blancs unis;
Parapluies et ombrelles, bas de soie noirs;
Bas de coton blancs et gris pour femmes
Bas de coton gris et écrus, pour enfans, de 8 à 16 pouces,
Chaussettes flanelle pour hommes et cadets;
Soierie noire pour robes et serge pour tailleurs,
Boutons de nacre assortis de grandeur et qualités;
Bretelles coton blanc, en gomme et en soie riches;
Dentelles blanches et noires, voilette do do
Peignes corne, buffle, imitation buffle, écaille et imitation écaille,
Eau de Cologne, flacons litre, demi litre et quart de litre,
Poudre à toilette, essences, huile, sachets et pommades;
Crème de Perse et savon de toutes qualités.
—Exemplaires de l'Histoire Naturelle de la Santé, par F. V. RASPAIL, et un assortiment de médicamens pour sa méthode.
22j F & J LACOSTE, 105, rue Royale.

Manufacture de Peinture.
OFFICE 16, RUE DU CANAL.
LE soussigné étant sur le point de monter sa machine dans quelques jours, elle sera en pleine opération pour la manufacture de toute espèce de peinture, sèche et mêlée à l'huile, et mise en paquets d'une 1/2 livre à 500 livres.
Il manufacturera du blanc et du mastic mis en blagues ou en masses. Ses couleurs seront toujours fraîchement faites et garanties aussi bonnes que celles manufacturées ailleurs. Ses prix seront modérés.
Le soussigné a en magasin les marchandises suivantes:

3 Douz. diamants de plomb.	200 Barillets blanc de vitrier,
2000 canettes couleurs assorties.	300 Barillets peinture verte,
10,000 blanc de plomb sec,	500 Liv. vert français,
1500 Rouge de plomb,	1500 Do do américain,
1300 Litharge,	1500 Do do anglais,
70 Barils blanc,	20 Barils rouge,
30 Blanc de doreur,	20 Do rouge d'Espagne,
1500 Lbs chrome jaune,	11 Ochre jaune
1000 Tubes couleurs à l'huile,	1000 Liv. céans,
200 Bouteilles vernis fin	500 Noir de fumée,
100 Doz brosses sèches et ointé	1200 Gâteaux de couleurs,
30 Boîtes crayons	100 Vernis de copal,
40 paquets feuilles d'or	500 Boites couleurs à eau,
5 Onces feuilles d'or pour dentiste	10 Douz canevas de toiles,
1700 boîtes verres de chassis,	20 Feuilles d'argent,
	10 Do d'étain,
	10 Bronze assortie,
	500 Verres à vitre épais

Et plus un grand et complet assortiment de couleurs d'huile &c. nécessaires aux artistes, peintres pour maisons et enseignes, le soussigné les recevant directement des meilleures manufactures des Etats-Unis, les vendra à des prix les plus modérés.
11 oct ROBT CLANNON, 46, rue du Canal.

JOHN M'CARTY, MÉCANICIEN,
No. 134, Rue du Camp.
VIENT de recevoir un nouvel assortiment de Garnitures françaises de Bains d'Asse, &c. Aussi Pompes aspirantes et à Bière, &c. Baignoires, à douches. Il pose et répare les tuyaux en plomb et entreprend toute espèce d'ouvrage dans ce genre. Il entreprend aussi toute espèce d'ouvrage en plomb pour navires. Les ordres seront fidèlement exécutés et les prix modérés.
4 fev—1an

VOITURES.
LE soussigné reçoit en ce moment, nombre de toutes voitures dans le style le plus moderne, Cabriolets, Rockaways, Carosses, Buggys, Wagons, le tout offert en vente à des prix réduits. Les personnes qui désireront acheter sont priées de venir examiner avant de faire leur achat ailleurs.
A. E. CRANE, 66, St Charles.
14 de [illegible] en face du Commercial Exchange.

NÈGRES A VENDRE.
LES soussignés établis au No. 76, rue de l'Esplanade, viennent de recevoir un certain nombre de Nègres de la Virginie et du Maryland [illegible]
[illegible]
SLATTER & LOCKETT.
11 nov—1an 76, Esplanade.

TOILE A VOILE DE COTON—Un grand assortiment de toile à voile de coton, marque Decatur, [illegible] à vendre par
LEOPOLD JEANNET,
20 fev—36f 22, rue St Louis.

EAU-DE-VIE—Vieille eau-de-vie de Cognac supérieure, marque Castillon, des années 1821 et 1825, en magasin et à vendre par
LEOPOLD JEANNET,
26—5f 22, rue St Louis.

ABSINTHE SUISSE & KIRSCH—250 caisses absinthe et kirsch de la marque Jérôme et Lecrou, [illegible] et à vendre par
LEOPOLD JEANNET,
26—5f 22 rue St Louis.

SERRURES FRANÇAISES—Le soussigné agent des premiers manufacturiers de France, a toujours en mains un assortiment complet de serrures françaises de 4 à 16 pouces, en caisses de 15 douzaines, qu'il offre à vendre à des prix avantageux.
2 fev—6 LEOPOLD JEANNET, 22, rue St L.

COGNAC—175 demi et 45 quarts de pipes cognac 4me preuve, de la marque Pellevoisin, reçus par le navire John Fehonan, de Bordeaux, à vendre par TH BAILLY BLANCHARD,
1 fev—30 99 rue de la Douane.

LIQUEURS, etc.—A vendre par le soussigné
40 caisses liqueurs superfines assorties
20 do absinthe
50 paniers poignons
400 demi boîtes petits pois au beurre
200 boîtes petits pois au beurre,
100 caisses cerises à l'eau de vie,
200 caisses vin rouge
10 barils cognac Pellevoisin 1810
TH BAILLY BLANCHARD,
1 fev—30 99 rue de la Douane.

TRUFFES etc.—A vendre par le soussigné
100 demi boîtes truffes
100 boîtes pâtés de lièvres, truffes,
4 caisses chapeaux de soie de Paris
TH BAILLY BLANCHARD,
1 fev—30 99 rue de la Douane.

COGNAC de Pellevoisin en demi et quart de pipes, à vendre par TH BAILLY BLANCHARD,
1 fev 99 rue de la Douane.

PETITS POIS—400 demi boîtes petits pois au jambon de la marque de Chatela de Jue [illegible] à vendre par TH BAILLY BLANCHARD,
1 fev—30 99 rue de la Douane.

COTON à moustiquaires—5 caisses coton blanc à moustiquaires 3/4 de large, à vendre par
1 fev McDOWELL & PECK, 28, rue Douane.

CAFE—800 sacs Havane, en débarquement et en magasin, à vendre par L. CANTIN,
1 fev 42, rue Gravier.

CACAO—30 sacs cacao Para supérieur, venant d'arriver et à vendre par L. CANTIN,
1 fev 42, rue Gravier.

SUCRE—52 caisses Havane, en débarquement du brick T Street, à vendre par L. CANTIN,
1 fev 42, rue Gravier

TABAC—550 balles Vuelta de Abajo, capes et tripes, à vendre par L. CANTIN,
1 fev 42, rue Gravier

TABAC en feuilles par boucauts, pour cigares, à vendre au No 16, rue Tchoupitoulas, par
21 jan—1m A MONTREUIL.

COUVERTS GALVANISÉS.
LOISON & SILVESTRE, seuls agents de la maison Ch. Christophe et Co, ont toujours en mains un assortiment complet de couverts, cuilleres à café, bouche, &c., au galvanisme, qu'ils garantissent être le meilleur article de ce genre importé aux Etats-Unis. 36, rue de Chartres.
19jan

MAQUEREAUX ET MORUES—400 barils maquereaux Nos. 1, 2 et 3, en quarts, demi et grands baquets; 150 quarts, barils et baquets saumon, qualité extra, 300 caisses morue blanche et tranche, en débarquement du navire Essex et à vendre par
WHITTEMORE & CUTTER,
16jan No 8, Nouvelle Levée.

RIZ de la Caroline du Sud—50 tonneaux, à vendre par B VALLS,
19 jan 28 Commune.

SOULIERS, BOTTES et Brodequins.
29 Caisses actuellement en débarquement de la barque Mousam, et à vendre par
G. W DUNBAR,
13 fev 30, Douane.

VIEUX VINS ROUGES—25 barriques vieux vin rouge St. Estèphe, 20 do Margaux & St Emilion; 30 do Médoc, 30 demi barriques Médoc, 15 barriques vieux vins Haut Brion, Latour & La Mission, en magasin et à vendre par
3 fev CH. DUFOUR, 11 Conti.

KIRSCH—Véritable Kirsch de la Forêt Noire, à vendre par P PERRET,
4fev 48, Bienville.

IMITATIONS MADÈRE—50 quarts supérieurs, reçus par le navire Ontario, et à vendre par
26 jan P. LONGIS, 116, rue Royale.

VITRES, &c.—1600 caisses Vitres de Windsor, 8 sur 8, et de 30 sur 44, double et simple épaisseur, 3000 barillets blanc de plomb; 40 douzaines pinceaux fins, garnis en cuivre; ainsi qu'un grand stock de couleurs pour peintres en portraits, et tous les accessoires de leur atelier. R. CLANNON,
9 dec 46, Canal.

CENT balles toile à drap écrue 4/4, mise en paquets très serrés & convenables aux marchés mexicains, à vendre par De FOREST & Co.
19jan 90, Douane.

CHAUSSETTES DELAINE—300 douzaines, à vendre par FROST & Co,
26jan 10, Magasins.

INDIENNES BLEUES—Merrimack et Fall River de différents dessins, venant d'être reçues, à vendre par DE FOREST & Co,
14jan 90, rue Douane.

COUPEROSE—275 barils couperose anglaise, à vendre par ROBERTS & HALL,
17 fev 73, rue des Magasins.

HUILE ET BLANC DE BALEINE—à vendre par J W STANTON & Co.
11 fev Encoig. Magasins et Lafayette.

POMMES DE TERRE—Quelques barils de choix, qui sont pour planter ou pour le service immédiat de la table; ces pommes de terre proviennent de plants venant de France, à vendre à $3 le baril, par
Wm DINN,
19fev 4 Encoig. des rues Communes et Tchoupitoulas.

VINAIGRE DE VIN BLANC à vendre en débarquement du navire Agnès, par le soussigné.
24 caisses bouteilles vinaigre de vin blanc.
300 dames jeannes contenant chacune 5 gallons vinaigre de vin blanc.
6jan—6f CHARLES DUFOUR, 11, rue Conti.

VENTES JUDICIAIRES.

Succession de R. H. Chinn et Eliza Moore Holmes, son épouse, tous deux décédés, No 400.
DEUXIÈME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle Orléans. En vertu d'un ordre de vente daté du 8 mars 1847, et à moi adressé par l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans, je procéderai le mardi 6 avril 1847, à midi, dans la Rotonde de la Bourse de Cité, rue St Louis, entre celles de Chartres et Royale, pour le compte de dites successions, à l'adjudication de la propriété foncière ci-après décrite, savoir:
HUIT LOTS DE TERRE formant l'angle des rues Tchoupitoulas et Benjamin, désignés sous les numéros un, deux, trois, quatre, cinq, six, sept et huit, d'après un plan ou croquis annexé à l'inventaire des biens desdits sieurs et dame Chinn, fait par William Christy, notaire public, le 20 janvier 1847.
Le lot No Un, forme immédiatement l'angle des rues Tchoupitoulas et Benjamin, avec les améliorations dans la profondeur.
Le lot No Deux, ayant aussi des améliorations dans la profondeur.
Le lot No Trois a une façade de 10 pieds de plus que les autres lots, il y a sur ce lot une maison neuve en briques à deux étages, avec ses dépendances.
Les lots numéros Quatre, Cinq et Six sont nus
Le lot No Sept est aussi nu
Le lot No Huit est aussi nu, et ayant moins en profondeur que les autres lots.
Conditions—un quart comptant, et la balance payable à 1 et 2 ans, en billets endossés à satisfaction et garantis par hypothèque.
Les actes de vente seront passés par Wm Christy, notaire public, aux frais des acquéreurs.
JOHN L LEWIS,
4mars—3fen30j Shérif de la Paroisse d'Orléans.

VENTE DE MEUBLES ET D'IMMEUBLES.
Succession de feue Rosette Toutan, alias Brou, f. de c. l.
DEUXIÈME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle Orléans.—En vertu d'un ordre de vente daté du 2 mars 1847 et à moi adressé par l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans, je procéderai, le mercredi 7 avril 1847, à midi, dans la rotonde de la Bourse de Cité, rue St Louis, entre les rues de Chartres et Royale, et pour le compte de ladite succession, à l'adjudication.
1o D'une certaine portion de terre située dans la paroisse Plaquemines, au *Détour des Anglais*, sur la rive droite du fleuve Mississipi, à 15 milles environ au-dessous de cette ville, la Nouvelle Orléans, mesurant 5 arpents de face au fleuve sur 40 arpens de profondeur, bornée à la limite supérieure par la propriété de Constance Larche, et à la limite inférieure par celle de J. P. Benjamin et T. G. Packwood;
Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui existent dessus et qui y appartiennent.
Conditions.—Un sixième comptant et la balance à 1, 2, 3, 4 & 5 ans de crédit, en billets endossés à satisfaction, garantis par hypothèque spéciale sur la propriété vendue, et en cas de non paiement à échéance, lesdits billets porteront huit pour cent d'intérêt jusqu'à parfait paiement.
2o Et les effets mobiliers appartenant à ladite succession.
Conditions: Comptant.
JOHN L. LEWIS.
4mars—3fen30j Shérif de la Paroisse d'Orléans

PREMIÈRE COUR DE DISTRICT de la Nouvelle Orléans—No 30[illegible] La veuve et les héritiers de L Felix Chauvin Delery vs Jules Bont et Pierre Sidney Sanchez.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le mardi 6 avril 1847, à midi, dans la rotonde de la Bourse de la Cité, rue St Louis, entre celles de Chartres et Royale, à l'adjudication des esclaves ci-après dénommés, saisis dans ladite affaire, savoir:
LIZA, FELICITE, LAURETTE et AIDA.
Conditions, comptant. JOHN L LEWIS,
4mars—3fen30j Shérif de la paroisse d'Orléans.

Succession de feue Dame Mythie Eléonore de Macarty veuve de Charles Barthelemy Lanusse, décédée.
PREMIÈRE COUR DE DISTRICT de la Nouvelle Orléans—No 314. En vertu d'un ordre de vente daté du 10 février 1847, et à moi adressé par l'honorable Première Cour de District de la Nouvelle Orléans, je procéderai le samedi 20 mars 1847, à midi, dans la rotonde de la Bourse de Cité, rue St Louis, entre celles de Chartres et Royale, pour le compte de ladite succession, à l'adjudication des propriétés foncières ci-après décrites, savoir:
1o Un terrain situé en cette ville, rue Toulouse, entre les rues Bourbon et Dauphine, ayant 32 pieds 1 pouce et demi à peu près de face à la rue Toulouse, sur une profondeur de 150 pieds, borné d'un côté par la propriété de M Adolphe Piche, de l'autre côté par celle des de moiselles Padiet, et dans le fond par celle de Mr Barthelemy Bacas.
Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui se trouvent sur ledit terrain, consistant en une maison de maître, en briques, à deux étages, 4 magasins, cuisine à étages, avec chambres [illegible] et autres dépendances, une citerne [illegible]
2o [illegible] faubourg Tréme [illegible] St Claude [illegible] St Philippe [illegible]
[illegible]
Conditions. Un quart comptant et la balance payable à un crédit de 6, 12, et 18 mois en billets [illegible] intérêt à raison de huit pour cent par an jusqu'à parfait paiement.
Les actes de vente seront passés par Theodore Guyol, notaire public aux frais des acquéreurs.
JOHN L LEWIS,
17fev—11j Shérif de la Paroisse d'Orléans.

CINQUIÈME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle Orléans—No 344. [illegible] Louis Allard Garnier—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le [illegible] 1847, à midi, dans la Rotonde de la Bourse de Cité, rue St Louis, entre celles de Chartres et Royale, à l'adjudication de la propriété ci-après décrite, saisie dans ladite affaire, savoir:
[illegible]
Conditions, comptant. JOHN L LEWIS,
26fev—3fen30j Shérif de la paroisse d'Orléans.

PREMIÈRE COUR DE DISTRICT de la Nouvelle Orléans—No 141. J. M. Lapice vs Mme Phebe Ann Dayton [illegible]—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Première Cour de District de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le jeudi 4 de mars 1847, à midi, dans la rotonde de la Bourse de Cité, rue St Louis, entre celles de Chartres et Royale, à l'adjudication de la propriété ci-après décrite, saisie dans ladite affaire, savoir:
Un certain lot de terre situé au faubourg Ste Marie, en cette ville, désigné sous le No [illegible] [illegible]
Conditions.—Comptant.
JOHN L LEWIS.
30jan—3fen30j Shérif de la Paroisse d'Orléans.

TROISIÈME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle Orléans—No 7,309—Cour de Paroisse—John Collerton vs T. G. Joans.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le jeudi 4 de mars 1847, à midi, dans la Rotonde de la Bourse de Cité, rue St Louis, entre celles de Chartres et Royale, à l'adjudication de la propriété ci-après décrite, saisie dans ladite affaire, savoir:
La moitié indivise de quatre lots de terre situés au nouveau faubourg Marigny au-dessus de cette ville, ci-après décrits suivant le plan original dressé par Joseph Pilié, alors voyer de la ville, le 1er juin 1830, déposé en l'étude de C. Pollock, ci-devant notaire public en cette ville, en date du 1er du même mois, savoir:
1o Le lot No neuf de l'îlet No cent sept formant l'angle des rues de la Loi et de l'Union, mesure 60 pieds de face à la dernière rue sur 120 pieds de profondeur et face à la première.
2o Le lot No neuf de l'îlet No quatre vingt dix huit, formant l'angle des rues de l'Union et des Magistrats, mesure 60 pieds de face à la première rue sur 120 pieds de profondeur et face à la seconde.
3o Les lots Nos. un et neuf de l'îlet No cent six le lot No un formant l'angle des rues Bagatelle et des Magistrats, mesure 60 pieds de face à la première rue sur 120 pieds de profondeur et face à la seconde, et le lot No neuf formant l'angle des rues Bagatelle et de la Loi, mesure 60 pieds de face à la première rue sur 120 pieds de profondeur et face à la seconde, le tout d'après l'échelle française. Ensemble avec toutes les améliorations qui existent sur lesdits quatre lots de terre et tous les droits, privilèges et avantages y attachés et qui y appartiennent.—Conditions comptant.
JOHN L LEWIS,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.
N. B. Le propriétaire de l'autre moitié indivise des quatre lots de terre ci-dessus décrits consent à la vente de sa dite moitié indivise, sous les conditions suivantes, savoir: 12 mois de crédit en billets sans endosseur, mais les dits billets porteront intérêt à raison de cinq pour cent l'an du jour de la vente, garantie par hypothèque spéciale sur la propriété vendue, jusqu'à paiement final. 30j—3fen30j

CINQUIÈME COUR DE DISTRICT de la Nile Orléans.—No 366.—Isaac T. Preston vs Delana Hall, individuellement et comme tutrice naturelle de ses enfans mineurs.—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci-dessus, et du consentement des parties y intéressées je procéderai le jeudi 4 mars 1847 à midi, dans la Rotonde de la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre celles de Chartres et Royale, à l'adjudication de la propriété ci-après décrite, saisie dans ladite affaire, savoir:
Un lot de terre situé dans la Municipalité No 2 de cette ville, dans l'îlet borné par les rues des Magasins, Estelle, Edouard et du Camp. Ledit lot mesurant 30 pieds de face à la rue des Magasins, à partir de la ligne limitrophe à la propriété de Theophilus Nash, sur 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur, entre lignes parallèles; le tout mesure américaine.
Ensemble avec toutes les améliorations qui existent dessus.
Conditions, un tiers comptant, un tiers à 6 mois de crédit et un tiers à 12 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction, et garantis par hypothèque sur la propriété vendue, jusqu'à parfait paiement.
JOHN L. LEWIS.
30 jan—3fen30j Shérif de la paroisse d'Orléans.

Bureau des Naissances et Décès.
PASSAGE DE LA BOURSE, PRÈS LA RUE BIENVILLE.
AVIS AU PUBLIC.
AYANT été nommé Annotateur du Bureau des Naissances et Décès pour la paroisse et ville d'Orléans, j'invite les habitants de la susdite paroisse et ville, à vouloir bien se conformer aux dispositions de la loi ci-après citée:
ACTE, APPROUVÉ LE 6 MARS 1819.
ART. 1er. A partir de l'adoption du présent acte, la naissance de tout enfant libre, né dans la paroisse d'Orléans, devra être déclarée au dit Bureau dans le laps de trente jours; cette déclaration devra être faite conformément à la troisième section de l'acte dont celui ci forme partie supplémentaire, et toute personne contrevenant aux clauses stipulées dans la dite section, sera passible d'une amende qui n'excédera pas dix piastres; et ne sera pas au dessous de cinq, la moitié de laquelle amende sera au profit de l'Etat, et l'autre moitié à celui du dénonciateur.
ART. 2nd. Le décès de toute personne libre résidant dans la paroisse d'Orléans, devra être déclaré dans le laps de trente jours. Cette déclaration devra être faite par les plus proches parents de la personne décédée, s'ils sont sur les lieux, et en cas d'absence de ceux là, par l'exécuteur testamentaire, s'il en existe un; s'il n'en existe pas, par le propriétaire ou locataire de la maison dans laquelle résidait le défunt, lors de sa mort; et toute personne contrevenant aux clauses stipulées dans la présente section, sera passible d'une amende qui n'excédera pas dix piastres, et ne sera pas au-dessous de cinq.
Le soussigné se verra contraint à sévir contre toutes personnes qui négligeraient ou refuseraient de se conformer aux clauses de l'acte précité.
1er avril F. M. CROZAT.

A VENDRE D'IMPORTATIONS DIRECTES.
150 barriques Marseille (F. Grousset).
100 quarts Madère, 80 do Porto.
200 barriques claret, 50 barils vin blanc,
40 do whiskey rectifié,
25 demi et quarts de pipes Cognac.
400 paniers vin rouge et blanc.
60 caisses liqueurs, 20 do sucre.
300 paniers anisette, 25 caisses absinthe
200,000 bouchons fins et surfins.
P LONGIS,
9fv 116, rue de Royale.

INDIGO—3 caisses indigo de Manille, à vendre par J. W. STANTON & Co.

AVIS JUDICIAIRES.

AVIS.
ETAT DE LA LOUISIANE—Paroisse de Plaquemines—Succession de Rose Dennis, f. de c. l., décédée, veuve de Sylvain Duplessis, h. d. c. l.—Cour du Second District Judiciaire—Avis est par le présent donné à toutes personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles (si raison il y a) le compte de tutelle rendu par Charles Sylvain Duplessis h. d. c. l., tuteur datif des enfans mineurs, de feue Rose Dennis décédée, veuve de feu Sylvain Duplessis, h. d. c. l., ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément, et pourquoi il ne serait pas continué en sa tutelle des deux jeunes enfans de ladite veuve Rose Dennis f. d. c. l.
L. S. Paroisse de Plaquemines, 23 janv. 1847.
CHS. DUTILLET, Greffier.
4mars—3en10

Succession de J B Fleury.
PREMIÈRE COUR DE DISTRICT de la Nlle Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession, et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par le curateur de ladite succession, ne serait point approuvé et homologué, les fonds entre ses mains répartis conformément audit compte.
Par ordre de la Cour, A ROUSSEAU,
4mars—3en10 Greffier.

L'ETAT DE LA LOUISIANE—PREMIÈRE COUR DE DISTRICT de la Nouvelle Orléans—Je, Alfred Rousseau, greffier de la Première Cour de District de la Nouvelle Orléans, certifie que le vingt-quatrième jour de février dix huit cent quarante sept, jugement a été rendu en cette Cour, dans l'affaire de Mary Ann Smith, épouse de Francis Rodriguez vs son mari, No 893, dans les mots et termes suivans, savoir:
"Il est ordonné, adjugé et décrété que la plaignante Mary Ann Smith, épouse de Francis Rodriguez soit et est par les présentes séparée de biens d'avec son dit époux, qu'elle recouvre de son dit mari, la somme de quatre mille piastres, prix du magasin mentionné dans la pétition de la plaignante avec intérêt de la somme de quinze cents piastres en argent comptant, lesquelles deux sommes forment la somme de cinq mille cinq cents piastres qu'il a reçue pour son compte avec hypothèque légale et le privilège accordé par la loi aux femmes mariées et les frais de la poursuite. Jugement rendu le vingt quatre février 1847 et signé le 1er mars 1847.
JOHN McHENRY, Juge
En foi de quoi j'ai apposé ma signature
L. S. et le sceau de la dite Cour, en la ville de la Nouvelle Orléans, le troisième jour de mars de l'année de Notre Seigneur dix-huit cent quarante sept, et la soixante et onzième de l'indépendance des Etats-Unis.
ALF. ROUSSEAU,
4 mars—3fen30j Greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cinquième Cour de District de la Nouvelle Orléans—Salomon C Rice vs ses créanciers, No. 460—Les créanciers de Salomon C Rice sont notifiés par le présent avis que la cession de ses propriétés a été acceptée, ce jour, par la Cour, à leur profit, qu'ils ont à se réunir en l'étude de John Craig, notaire en cette ville, lundi le 5 avril prochain, à 10 heures A M, pour délibérer sur les affaires dudit insolvable, que toutes poursuites contre la personne et les propriétés dudit failli sont suspendues et que Henry Ogden est nommé pour représenter les créanciers absens dans cette affaire.
Par ordre de la Cour, le 25 février 1847
4mars P LEBLANC Greffier

L'ETAT DE LA LOUISIANE.
Succession de Mr et Mme Christopher Keil et de E. Keil leur fille.
CINQUIÈME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle Orléans—No. 165—Les créanciers de ces successions ainsi que toutes autres y intéressés sont par le présent notifiés d'avoir à déduire les raisons, s'ils en ont, dans dix jours à compter de la première publication du présent avis, pour lesquelles le tableau provisoire et compte ce jour enregistré par le curateur, ne serait pas confirmé et homologué et les fonds distribués conformément au dit tableau et compte. Par ordre de la Cour, ce 24 février 1847.
25fev 3 P. LE BLANC, greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour du Second District Judiciaire, Paroisse de Plaquemines. Attendu que M Manuel Rompando de cette paroisse, s'est adressé à la Cour afin d'obtenir des lettres d'administration de la succession de James Lee décédé ab intestat en cette paroisse.
Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours après la première insertion de cet avis, les raisons pour lesquelles la demande du pétitionnaire ne serait pas accordée. Par ordre de la Cour.
Paroisse de Plaquemines le 22 février 1847.
24—2fev4m CHS DUTILLET, Clerk

ETAT DE LA LOUISIANE. Cour du Second District Judiciaire. Paroisse de Plaquemines. Attendu que Manuel Rompando de cette paroisse s'est adressé à la Cour afin d'obtenir des lettres d'administration de la succession de Antoine Poirier [illegible] décédé ab intestat en cette paroisse.
Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours après la première publication de cet avis les raisons pour lesquelles la demande du pétitionnaire ne serait pas accordée. Par ordre de la Cour,
Paroisse de Plaquemines, le 22 février 1847.
24—2fev4m CHS DUTILLET, Greffier

Alice Pascagoula vs Peter Johnson—No 874.
EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Manuel Crozat, juge de paix de la paroisse d'Orléans il sera offert en vente à un encan public, au No 21 rue St Pierre, entre les rues Royale et Bourbon, jeudi quatre mars 1847, à 10 heures du matin,
Une grande armoire neuve
Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions comptant.
3mars GUSTAVE MEYNIER, Constable.

Succession de Marie Louise de la Nouvelle Orléans [illegible]
LES personnes qui ont des réclamations contre la succession [illegible]
CULBERTSON & ARDREY, avocats.
[illegible] No 23, Place de la Bourse.

AVIS DE SUCCESSIONS.
LES personnes qui peuvent avoir des réclamations [illegible]
CHARBLY,
Rue Royale 199
A ROUMAGE
Rue St Louis 67.
24fev—1m

SUCCESSION DE BENOIT TREME.
AVIS est par le présent donné que le curateur de la succession de feu Benoit Treme [illegible]
ANDRÉ DARCANTEL, Curateur.
[illegible]—4en30j

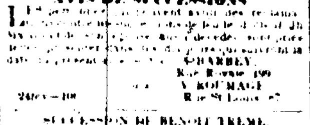

SANGSUES! SANGSUES!
LE soussigné a [illegible] 15,000 SANGSUES HONGROISES et SUÉDOISES [illegible]
J. B. RUSCONI.
[illegible] 13 [illegible] SUEDOISES [illegible]

SANGSUES.
DOUZE MILLIERS SANGSUES hongroises, [illegible] Esplanade [illegible]
Le même [illegible] brick P Soulé SIX MILLIERS SANGSUES ESPAGNOLES qu'il [illegible]
12 juin J. B. SOUBIRAN.

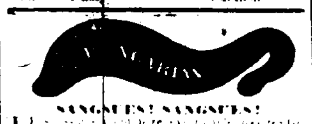

REÇU par le navire St Mary, DIX MILLE SANGSUES HONGROISES de première qualité, et [illegible] de la Havane [illegible] SANGSUES ESPAGNOLES [illegible]
AU DÉPOT RUE DU QUARTIER, Entre Condé et Levée, près de l'Hôtel des Monnaies, No. 46. 2 av

SANGSUES!
REÇU par les derniers arrivages du Havre et de Bordeaux, de très belles SANGSUES hongroises, à vendre à la pharmacie F. F. HENRIQUEZ, encoignure St Louis et Remparts, aussi un petit lot de sangsues monstres qu'on vendra 30 cents.
On en trouvera également à la pharmacie de Lladdo, rue Condé, et à celle de M. Blanchet rue Royale, entre Hôpital et Quartier. Les personnes qui en désireront par cent ou par mille, n'ont qu'à s'adresser chez M. R. Boullemet, négociant, rue St Louis No. 20, entre Chartres et Levée, où l'on verra les échantillons, et au faubourg Tremé, chez madame Charles Pottié, rue des Ursulines No 233.
10fev P. TRASFOREST.

SANGSUES.
A VENDRE à un prix modéré, deux mille sangsues de choix, venues par la goélette Thomas Street, de la Havane, à la Pharmacie de
DOMINIQUE DE CASTELNAU,
16 dec Encoignure Royale et St. Louis.

DR E. COMMUNY
CHIRURGIEN
DENTISTE.

RUE BOURBON, No 290.
LE Dr. L. DUPERRON a l'honneur de prévenir les habitans de la Nlle. Orléans, qu'ayant cédé son cabinet à M. le Dr. E. Communy, il espère que les personnes qui l'ont honoré de leur confiance voudront bien la continuer à son successeur, qui la mérite par ses talens et ses capacités.

LE Dr E. COMMUNY,
SUCCESSEUR DE Mr DUPERRON,
PRÉVIENT le public qu'il tient son cabinet ouvert depuis 8 heures du matin, jusqu'à 4 heures du soir, rue Bourbon 290, entre Dumaine et Saint Philippe. 22 dec

MAGASINAGE.
MARCHANDISES, PRODUITS, COTON, &c.
EMMAGASINÉES aux taux le plus bas au magasin Uni, à l'épreuve du feu, rue de la Levée 3e municipalité, entre la presse à coton d'Orléans et la nouvelle presse. A BOULANGE.
N. B. Cerclage et rabattage au plus juste prix.
14 d—3m

A VENDRE par le soussigné, 150 caisses bonnes de Malaga, très frais, à bord du brick Prudencia, boucauts Bielle française, 2 boucauts lignes française, assorties, 6 douzaines chemises de flannelle rouge, 10 douzaines casquettes de drap, arrivés par le navire Oceana, de Bordeaux.
DOMINIQUE LANATA,
2jan No 9 et 10, rue Jefferson.

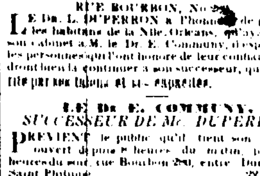

FUSILS DE CHASSE.
REÇU par les navires Ed. Bovereau et Ville, un assortiment de FUSILS doubles et simples, de l'un des meilleurs fabricants anglais. Ces fusils sont lieu d'après les modèles les plus convenables pour ce marché. Aussi—Pistolets à six coups, Sac à plomb, Poire à poudre, Fourreaux imperméables, Cheminées et Tourne vis, Capsules anglaises et françaises de qualité supérieure. A vendre par A SOULÉ.
3 oct—6m 26, rue Toulouse.

DUFFAU,
A l'honneur d'informer le public qu'il tient UNE ECURIE,
RUE BOURBON No. 118,
Ancien établissement de M. Brana, où il prendra en pension des chevaux et des voitures en remise: et louera des chevaux de selle et des voitures aux prix les plus modérés. Il se charge aussi de vendre ou acheter des chevaux.
M. DUFFAU continue comme par le passé son état de VÉTÉRINAIRE et maréchal ferrant, rue Bourgogne No 141. [illegible]

LOCATION, ACCORDS, RÉPARATION.

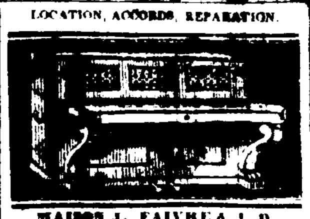

MAISON J. FAIVRE & J. D. ALLOVON,
FACTEURS DE PIANOS
Rue Conti, 44, entre Chartres et Royale.
MM. J. FAIVRE & J. D. ALLOVON, facteurs de pianos, inventeurs du système en fer perfectionné, préviennent Messieurs les artistes et amateurs que, outre l'augmentation de [illegible] leur manufacture, ils reçoivent constamment des pianos des premières maisons d'Europe. Érard, Pleyel, et autres, de [illegible] droits et obliques.
M. Thalberg a bien voulu se charger de ces choix, ils ne pouvaient être en meilleures mains.
MM. Faivre & Allovon ont toujours en construction des pianos de tous genres, d'après leur système en fer perfectionné, et exécutent des commandes. 24 nov

PIANOS.
LE soussigné vient de recevoir UN GRAND ASSORTIMENT DE PIANOS de choix, des meilleures fabriques de Paris tels que pianos à queue, carrés et Picolos, grand format de sept octaves, et dont en recevoir plusieurs autres incessamment. N. [illegible] avantageusement connu en cette ville, les a fait fabriquer avec le plus grand soin pour ce pays chez MM. Pleyel & Co, H Herz & Co, etc. Ces pianos consolidés par des pièces de fer, supportent avec facilité toute ce qu'on pourrait substituer par l'humidité du climat et seront vendus avec pleine garantie à des prix très modérés. Etant en relation d'affaires avec la maison Pleyel, il recevra constamment des pianos de leur fabrique, afin de pouvoir offrir un choix aux Dames et au public.
Les habitans qui voudront bien acheter chez lui auront leur pianos emballés avec soin et transportés à bord des bateaux. On trouvera, comme jusqu'ici passé, des pianos à louer, et on échange et achète les pianos d'occasion.
A PERIER
Rue Royale, No 292,
entre St Philippe et Ursulines.
Il y aura constamment dans les magasins de M. Périer, un dépôt des pianos de la fabrique Pleyel. 5 [illegible]

CHEMIN A COULISSES DE LA Nelle. ORLEANS ET DE CARROLLTON.
RÉDUCTION DE PRIX.
A L'AVENIR les prix de passage dans les chars seront comme suit:
Billets seul, pour n'importe la distance 20 cents.
Enfans au dessous de 10 et au dessus de 3 ans 10
Domestiques (billets d'esclaves) toute dist. 10
Un paquet de billets rouges $7 50
Billets pour l'année, personnel seul, payable par quartier et d'avance. Le quartier commencera le 1er février, le 1er mai, le 1er août et le 1er novembre.
Les chars arriveront et partiront de l'ancien dépôt, encoignure des rues Perdido et Baronne.
Environ d'une demi-heure on se rendra avec agrément sans chaleur au JARDIN DE CARROLLTON. L'hôtel qui s'y trouve est ouvert en tous temps aux visiteurs qui y trouveront des crèmes à la glace et autres rafraîchissements.
Les chars partiront comme suit:
LES JOURS DE LA SEMAINE

De la N. Orléans.		De Carrollton	
Avec chev. 6 1/2h P M		Avec chevaux. 5 1/2 A. M.	
A vapeur, 9		A vapeur, 8	
" 11		" 10	
" 1 P. M		" midi	
" 3 1/4		" 2 1/2 P. M	
" 5		" 4	
" 7 1/4		" 6 1/2	
Avec chev. 10.		Avec chevaux 8	

Durant la saison des spectacles les chars à chevaux partiront de la Nouvelle Orléans à 11 heures du soir.
Arrangements pour les Dimanches
En outre des heures ordinaires de la semaine il y aura un train de chars qui partira toutes les heures jusqu'à 7 heures, de Carrollton et jusqu'à 8 de la Nouvelle Orléans, les chars à chevaux partant de Carrollton à 8 heures et demie, et ceux de la ville à 10 heures. [illegible] Dans les soirées des dimanches, un train partira de Carrollton à 10 heures du soir.
Les passagers doivent se pourvoir de billets, attendu que les conducteurs ont reçu ordre de ne pas recevoir d'argent sous aucun prétexte.
Il y aura à chaque train des chars spécialement pour les Dames.
CHARS DE LAFAYETTE.
De Lafayette en été, 6 A M—De la rue Canal 6 1/2 [illegible] De Lafay. hiver, 6 1/2 A. M—De la rue du Canal 7 1/2 do
Après quoi, ils partiront de chaque bout de la ligne jusqu'à 8 1/2 du soir, et ensuite de partir de toutes les heures jusqu'à 12 de Lafayette et 9 au coin de la rue du Canal.
Il est défendu de fumer dans les chars.
JOHN HAMPSON
2juin Ingénieur en chef.

A VENDRE en débarquement du navire français Nev, de Cette et Marseille, situé en face du marché à la viande.
345 barriques vin rouge St Gilles,
20 do do Langlade
14 do do St Clair
16 do do St Georges
20 do vin blanc de Cette
200 barils do do
[illegible] do Madère
[illegible] paniers huile de Plagniol de Sue
150 caisses de divers macarons
50 paniers do de 24 1/2 bouteilles de Plagniol
100 caisses eau verte, de J Fojort
150 do sardines assorties
107 paniers bouteilles vides
90 caisses absinthe de Sa [illegible] Bruneton
20 do muscat Frontignan vieux
110,000 bouchons ordinaires et pointus, et balles et ballots de diverses contenances.
25 caisses du marché d'abricots et de prunes
10 do de 12 flacons curaçao
[illegible] do do 24 1/2 do
[illegible] do marasquino en flacons et 1/2 flac. Ho.
75 do liqueurs fines et superfines
27 do fruits à l'eau de vie
150 paniers anisette fine et superfine
60 balles amandes à la dame
[illegible] caisses eau de fleurs d'oranger
Amandes en sorte, dragées et amandes en jarres,
Graines pour oiseaux
Champagne de diverses marques &c. &c.
MARTIAL PEYRET & Co,
6 nov 27, rue St Louis.

AU MAGASIN DE GRANDE VARIÉTÉ,
TATOUT Frères, rue de Chartres No 161, Encoignure Toulouse.
REÇOIVENT par les arrivages de France, d'Angleterre, d'Allemagne et de New York [illegible] assortiment de marchandises [illegible] [illegible] Marseillaise [illegible] en acier, en bois, cadenas, en fer, et autres, gants, [illegible] [illegible] eventails [illegible] 2 do poupées habillées riches 15 do jouets pour enfants, 6 do cartes à jouer française, américaine espagnole, et poker 4 do encre bleue, et noire 25 do allumettes, etc.
Ils ont constamment en magasin une grande variété d'articles dont le détail serait trop long qu'ils reçoivent directement des manufactures.
TATOUT Frères.
J. TATOUT, à Paris, No 7, rue Neuve St Martin, B. TATOUT, N. Orléans. } **TATOUT Frères,** IMPORTEURS directs d'une grande variété de marchandises françaises, anglaises, allemandes et américaines, No. 161, rue de Chartres, encoignure Toulouse. 1dec

A VENDRE, pour cause de départ une propriété connue sous le nom de Saint Vincent, consistant en une vaste maison à étage, divisée en dix appartements, écurie, remise, serre, bâche chassis, ustensiles de jardinage, terre et terreau. La propriété mesurant dix terrains environ face aux rues Colombus et La Harpe, près le chemin du Bayou. Il y a aussi une propriété en assortiment de plantes pour le commerce, arbres fruitiers, mûriers pour la cultivation, tant sur les lieux que sur la place St Antoine derrière la Cathédrale, où il en sera tenu un marché le samedi de chaque semaine.
S'adresser sur les lieux ou chez M. AUGUSTE LOUGÉ, encoignure des rues St Claude et Bayou.
11 fev—1m

L. H. RICHARD,
33, RUE DE LA DOUANE.
OFFRE à vendre les articles suivans reçus par les navires Talbot et Andelle du Havre:
1 caisse coutil russe pour cordonniers,
1 do lasting fort pour bottines
1 do coutils nouveaux pour pantalons,
1 do mérinos fin pour habits et pantalons
1 do Eventails
1 do Gants et mitaines filet,
1 do Ombrelles,
1 do cachemirette noire, article nouveau pour tailleurs,
1 do écharpes nouvelles en barège et cr.
Tous ces articles seront vendus au plus bas prix.
1 fev

Bureau pour la vente de propriétés, H. MOELLHAUSEN,
Allée de l'Arcade de Banks, No 7.
ON fournira des plans représentant la propriété en vente, à la demande du vendeur. Les prix de ces plans ainsi que le courtage de la vente seront des plus modérés.
Les personnes qui désirent acheter des propriétés dans certains quartiers, ainsi que celles qui désirent vendre des propriétés de tout genre, peuvent être assurées qu'il ne leur sera rien chargé, lorsque M. Moellhausen agira comme agent, à moins qu'il ne réussisse à conclure la transaction.
9 fev—1m

CONDUIT aux épaves de la première Municipalité, rue Dumaine entre Derbigny et Roman.
Un cheval bai, un pied derrière et un de devant blanc, ayant une marque au flanc droit et d'autre marque, étampé sur la hanche droite illisible, sans aucune autre marque ni étampe apparente, avec selle.
Si d'ici au 13 mars, le dit cheval n'est pas réclamé, il sera vendu au bénéfice de la ville par R Kerringon, encanteur. MICHEL DUREL,
27 fev—10 Gardien des épaves.

VINS, EAU-DE-VIE, CHAMPAGNE &c.
A VENDRE par le soussigné, d'importations récentes:
400 barriques vin rouge, Bassens Montferrand, St Julien, Pauillac, Ste Estèphe, Léoville, Chateau Margaux, chateau Bernone &c.
50 demi barriques do do do
100 do Barsac, Sauterne et Haut Sauterne.
25 demi-pipes Eau de vie, Pinet, Castillon & Co., Castillon jeune, J J Dupuy.
30 quarts-pipes do do do
500 caisses vin rouge, St Julien, Léoville, château Margaux, Latour et en grandes et demi-bouteilles.
50 caisses vin rouge de Bourgogne, Volnay et Chambertin.
70 caisses vin blanc, vieux, Barsac, Sauterne, Haut Sauterne, [illegible] Preignac, Haut Bommes &c.
25 caisses [illegible] Maraschino superfins.
100 caisses Absinthe [illegible] & Lecoultre
100 paniers anisette de Champoon.
20 caisses de 12 paubans prunes sèches.
200 paniers champagne des marques du marquis de Mareuil et du comte de Mordane, en grandes et en demi-bouteilles.
25 barils vinaigre de vin blanc.
F. JORDY,
2jan 30 rue Conti.

VENTES DE CE JOUR

PAR F. FERNANDEZ & WHITING.
JEUDI quatre mars [illegible] à la Bourse de Cité, rue St Louis [illegible] DEUX BEAUX CABRIOLETS [illegible]

Esclaves! Esclaves!
PAR BEARD, CALHOUN & Co.
JEUDI [illegible] à la Bourse de [illegible]

PAR ABAT & DOMINGON.
Pour cause de départ
IL sera vendu jeudi 4 mars 1847, à midi, à la Bourse de Cité [illegible]
Une maison située rue de l'Hôpital, No 62, entre les rues Amour et Craps [illegible] galerie [illegible] 2 cabinets [illegible] de 30 pieds [illegible] de 120 pieds de profondeur [illegible]
Conditions. La moitié comptant, et le reste à 6 [illegible] 25 fev—4m

VENTES A L'ENCAN.

Esclaves de choix.
PAR N. VIGNIE. NO. 8 RUE DE CHARTRES.
IL sera vendu samedi 6 mars 1847, à midi, à la Bourse de Cité, rue St Louis.
L'Esclave [illegible] LUCINDA, âgée de [illegible] ans [illegible]
Conditions: libérales [illegible] 4mars

Vente de marchandises sèches à terme.
PAR N. VIGNIE. NO. 8 RUE DE CHARTRES.
IL sera vendu le samedi 6 mars 1847 [illegible] du magasin [illegible] des marchandises [illegible] Conditions [illegible]
[illegible]

PAR ANTHONY FERNANDEZ.
VENDREDI prochain, 5 du courant, à 11 heures du matin, il sera vendu à son bureau l'encan, rue Toulouse No 57, près de la banque des Citoyens, pour compte d'une consignation
20 caisses [illegible] en demi cruchons, de première qualité. Conditions—Comptant. 4mars

Vente par Catalogue de marchandises Anglaises, Françaises et Américaines.
PAR F. H. PETITPAIN, Encanteur.
No 8 rue du Camp, encoignure Dorsier.
SAMEDI, 6 mars 1847, à 11 heures, à son magasin [illegible] No 8 rue du Canal, encoignure Dorsier.
100 colis de marchandises françaises, anglaises et américaines [illegible] toiles de Paris, mousseline suisse, [illegible]
Conditions [illegible]
Les marchandises seront prêtes et les marchandises pourront être examinées le jour de la vente. 4 mars

EXCELLENTE COUTURIÈRE.
PAR BEARD CALHOUN & CO,
Encanteurs.
IL sera vendu à l'encan, le samedi 6 du courant, à midi, à l'Arcade de Banks.
La négresse JANE, excellente domestique de maison et couturière de première ordre. On la vend avec pleine garantie et comme un sujet parfait.
L'acte de vente par devant D. J. Ricardo, not. pub aux frais de l'acquéreur. 4mars—3

VENTE A L'ENCAN
De Propriété et d'Esclaves de Valeur.
PAR P. E. TRICOU.
IL sera vendu le [illegible] 25 mars 1847, à midi, à la Bourse de Cité, rue St Louis
[illegible] rue St Philippe No 215, [illegible] St Philippe [illegible]
[illegible]
[illegible] MARY [illegible] environ 26 ans, [illegible] JOHN [illegible] ans et demi; et MANUEL [illegible] Mary est une couturière et [illegible]
4o RICHARD, mulâtre âgé d'environ 24 ans, domestique de maison, cuisinier et cocher.
5o ELISA [illegible] 30 ans, cuisinière [illegible]
6o CELESTINE, mulâtresse âgée d'environ 16 ans, domestique de maison, gardienne d'enfans [illegible]

CONDITIONS DE LA VENTE:
Pour la propriété rue St Philippe—un quart [illegible] pour le montant de la balance [illegible]
Les actes de vente porteront confession de jugement et seront passés aux frais des acquéreurs, par devant Adolphe Mazureau, not. pub. 4mars

MAISONS SITUÉES A L'ENCOGNURE DES RUES ST LOUIS ET VILLERE.
Première Municipalité.
PAR BEARD, CALHOUN & Co.
SAMEDI, 6 mars [illegible] heures et demie [illegible] à l'Arcade de Banks, les propriétés [illegible]
[illegible] St Louis et Villeré [illegible] 7 lignes de face à la rue [illegible] pieds 6 pouces [illegible] de profondeur [illegible]
Conditions: Un tiers comptant, la balance à 6, 12 [illegible] en billets portant hypothèque [illegible] 3 m

Famille de Joaquin Gomez.
PAR ANTHONY FERNANDEZ.
VENDREDI 5 mars 1847, à 11 heures A. M., à son magasin d'encan No 57, rue Toulouse, il sera vendu, en vertu d'un ordre de l'honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle Orléans, en date du 17 février 1847 et sous la direction de MM. [illegible] Syndic des créanciers de Joaquin Gomez, les meubles abandonnés [illegible] consistant en
Un ameublement [illegible] chaises d'acajou, une berceuse, [illegible] candélabres, lustres, cuisine et autres articles d'ameublement. Conditions comptant. 27fev

Vente par catalogue de marchandises sèches à [illegible]
PAR J. B. BLAUDE, Encanteur
IL sera vendu [illegible] à 10 1/2 heures [illegible] No 28, rue de la Douane [illegible] un assortiment de marchandises [illegible]
Conditions [illegible]
Les catalogues seront prêts et les marchandises pourront être examinées de bonne heure, le jour de la vente. 2 fev—10

PAR ABAT & DOMINGON.
EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour du Second District Judiciaire de la Nouvelle Orléans, en date du 10 février 1847, il sera vendu à la Bourse de Cité, rue St Louis, entre celles de Chartres et Royale, à midi, le lundi [illegible] mars 1847, les propriétés appartenant à la succession de feue [illegible] veuve de Charles Barthelemy Lanusse, savoir:
QUATRE MORCEAUX DE TERRE composant autrefois partie de l'habitation Cucullu, situés dans la Paroisse de St-Bernard, Etat de la Louisiane, à deux lieues et demie au dessous de la Nouvelle Orléans, bornés d'un côté par Chalmette [illegible] et de l'autre côté par Chatelain [illegible] Adolphe Ducros [illegible] au plan de division de la dite habitation, déposé en l'étude de Théodore Seghers, ci-devant notaire en cette ville sous le No 55 [illegible] Bayou, [illegible] avec toutes les bâtisses, améliorations et dépendances sans réserve aucune.
Conditions. Un quart comptant, et le reste à un, et deux ans de crédit, en billets tirés par coupons, sans endosseurs, et portant intérêt à raison de huit pour cent de la date du paiement, s'ils ne sont pas ponctuellement payés. Avec hypothèque spéciale sur la propriété vendue. 15 fev—10

Propriétés de valeur dans la Première et la Seconde Municipalité
PAR BEARD, CALHOUN & Co., Encanteurs.
SAMEDI 6 mars, à midi, il sera vendu à l'encan, à l'Arcade de Banks, les propriétés ci-après décrites:
1o TROIS LOTS DE TERRE dans l'îlet borné par les rues Girod, Julie, Carondelet et Baronne, de la Seconde Municipalité [illegible] plan dressé par Zimpel, [illegible]
Les lots Nos 1 et 2 mesurent 29 pieds de face à la rue Girod, sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes [illegible] Le lot No 3 mesure 29 pieds 8 pouces face à la rue Girod, sur 101 pieds 9 pouces [illegible] et 127 pieds 10 1/2 pouces sur la ligne [illegible] de 42 pieds 7 1/2 [illegible] Ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, consistant en des bâtisses en bois.
2o TROIS LOTS DE TERRE dans l'îlet borné par les rues du Canal, Commune, Baronne et Carondelet et face à la rue du Canal, [illegible] pour y établir des résidences particulières, et près de la maison du Dr. Mercer.
Le lot No 1 mesure 21 pieds 1 pouce de face à la rue du Canal, sur une profondeur de 147 pieds 2 pouces sur un côté, et 143 pieds 10 pouces sur la ligne du No 2, lequel mesure la même façade sur une profondeur de 143 pieds 10 pouces sur la ligne du lot No 3, et 140 pieds 7 pouces sur la ligne du lot No 3. Le lot No 3 mesure la même façade sur la rue du Canal, sur une profondeur de 140 pieds 7 pouces sur la ligne du No 2, et 128 pieds sur la ligne vers la rue Baronne, et ayant un lot de terre dans le fond, de Baronne [illegible] Ces lots ont une allée dans le fond, partant de la rue Baronne.
3o CINQ LOTS DE TERRE dans la première municipalité, dans l'îlet borné par les rues Tremé, Conti, Bienville et Franklin avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent. Le lot No 1 mesure 35 pieds 2 pouces face à la rue Franklin sur une profondeur de 93 pieds 11 pouces entre lignes parallèles. Sur ce lot il y a une maison en briques à étage. Le lot No 2 mesure 29 pieds 9 pouces face à la rue Franklin sur une profondeur de 93 pieds 11 pouces. Les lots No 3, 4 et 5 mesurent chacun 21 pieds 3 1/4 pouces à la rue Tremé, sur une profondeur de 65 pieds 4 1/4 pouces.
CONDITIONS.—Un quart comptant, la balance à 6, 12 et 18 mois de crédit, en billets satisfaisants endossés, portant hypothèque jusqu'à parfait paiement. Si les billets ne sont pas payés à maturité, ils porteront intérêt à raison de 8 pour cent par an jusqu'à parfait paiement. Les actes de vente par devant Jules Mossy, notaire, aux frais des acquéreurs.
On peut voir les plans de ces propriétés au bureau des encanteurs. 23fev—9

356 Pièces moustiquaire [illegible] par 9 et 9 yards
1 caisse Monterey [illegible]
1 caisse toile d'Irlande,
4 caisses coton blanc [illegible] convenable pour le Marché Mexicain, à vendre par
F & J TARDOS,
5jan 14, rue Conti.

INDIGO—Guatemala, en magasin, et à vendre par J. M. CABALLERO,
16fev 32, Vieille Levée.

SUCRE de la Havane—30 caisses sucre jaune, en débarquement du brick Sultana, à vendre par
RAYMOND CAHUZAC,
18fev 34, rue Vieille Levée.

IMPRIME[illegible]
[illegible] MAG[illegible]
NOUV[illegible]
[illegible]